

02 juin 2020

## **Oui à une commission d'enquête sur le Covid-19, mais assurons son impartialité !**

Sera actée aujourd'hui en Séance la mise en place d'une Commission d'enquête sur l'impact, la gestion et les conséquences de la crise du Covid-19.

La fonction de contrôle de l'action du gouvernement donnée par la Constitution au Parlement est essentielle et doit être menée avec rigueur et impartialité.

Notre pays traverse une crise sanitaire et sociale gravissime, dont les effets vont se faire sentir pendant de nombreux mois. Notre Assemblée a l'impérieux devoir de se porter à la hauteur de la situation. Il est impératif de tirer toutes les leçons de cette crise et de la manière dont le Gouvernement, mais aussi l'ensemble des pouvoirs publics et privés, y ont réagi. Nous devons collectivement apprendre de nos erreurs et de nos réussites afin d'être prêts à affronter les prochaines crises, notamment face aux dangers écologiques à venir.

Le groupe Ecologie Démocratie Solidarité (EDS) est évidemment favorable à la création de cette Commission d'enquête, mais ne faisons pas de cette commission d'enquête un instrument de politique politicienne, où d'une part le Gouvernement serait la cible d'offensives essentiellement destinées à lui nuire pour espérer séduire des électeurs ; et d'autre part où le gouvernement minimiserait certains de ses manquements et erreurs. Car l'important n'est pas là, il est même très loin de cela.

Alors oui, il faudra mettre toute la lumière sur les problèmes de stocks de masques et sur la stratégie choisie pour leur distribution. Oui, il faudra évaluer la pertinence d'avoir confiné dans des conditions strictes l'ensemble du territoire national. Oui, il faudra évaluer les risques immenses qu'ont pris de nombreux travailleurs de première ligne, notamment les plus précaires, à maintenir leur activité dans des régions où circulaient le virus. Et oui, il faudra évidemment clarifier les raisons qui ont rendu notre système de santé aussi vulnérable, en particulier dans les hôpitaux et les Ehpad.

Mais cette Commission d'enquête doit surtout nous aider à construire une société plus résiliente, elle doit nous réconcilier à la sortie de cette crise. Notre pays, notre contrat social et nos concitoyens en ont besoin. Notre démocratie, déjà affaiblie avant cette crise, gagnera à sortir la tête haute de cette épreuve douloureuse, notamment grâce à ce travail d'enquête mené avec sérieux par le Parlement.

Alors que le groupe GDR demandait la création d'une Commission d'enquête dès le 8 avril, il aurait été plus respectueux de la part de la majorité de laisser cette initiative aboutir. Car en effet, le fait de doter la mission d'information déjà mise en oeuvre des prérogatives d'une Commission d'enquête ne nous semble être la meilleure façon de faire.

Dans tous les cas, nous demandons qu'il y ait une nouvelle attribution des sièges, pour respecter la répartition des groupes afin de notamment prendre en compte la création récente de deux nouveaux groupes politiques.

Dans le but de rendre le fonctionnement et les conclusions de cette commission les plus objectives et les plus impartiales possibles, le groupe EDS demande également à la majorité de laisser la fonction de Rapporteur ou de Président à un membre d'un groupe minoritaire ou indépendant. L'autre fonction étant laissée à un groupe d'opposition tel que le Règlement intérieur de l'Assemblée nationale le prévoit.